



---

## Communiqué au titre de l'information réglementée

---

Neuilly, le 30 avril 2008

### **Dépôt du document de référence 2007**

Gaumont annonce avoir déposé le 30 avril 2008 son Document de référence 2007 contenant le rapport financier annuel auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le Document de référence intègre notamment le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne mises en place par la Société ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, les informations relatives aux honoraires versés aux Commissaires aux comptes ainsi que le document d'information annuel.

Le Document de référence est tenu gratuitement à la disposition du public au siège social de Gaumont, 30 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly/Seine, pour toute personne en faisant la demande et peut être consulté sur le site Internet de la Société ([www.gaumont.fr](http://www.gaumont.fr)) ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-France.org](http://www.amf-France.org)).